

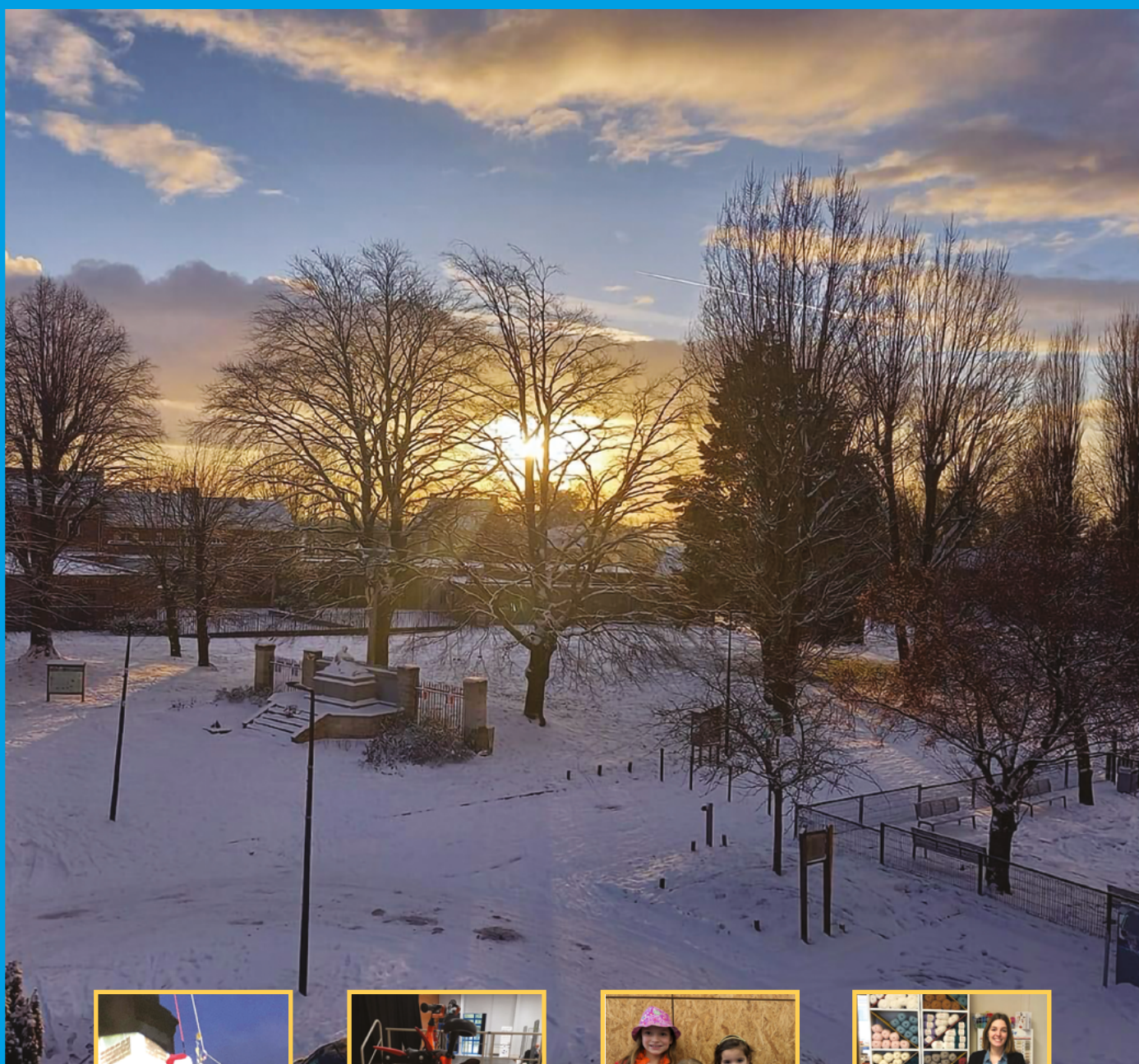
l'écho

DE FOURNES-EN-WEPPES



LE JOURNAL
D'INFORMATION
DES FOURNOIS

n° 77 // // // // //
AVRIL 2024



NOËL p4-5



REPAIR CAFÉ p7



**MERCREDIS
RÉCRÉATIFS** p9



LA CABANE p14

P3 Vœux 2024

P8/9 Travaux

P14/16 Infos Mairie

P4/5 Événements

P10/11 Développement Durable

Noël

P6/7 Associations

P12/13 Coin Jeunesse & Aînés



TOUS AGRICULTEURS ?

Nous vous retrouvons toujours avec le même plaisir pour ce nouveau numéro de l'Echo, dans lequel notre équipe vous relate avec enthousiasme la qualité de vie dans notre village et les nombreuses réalisations du quotidien, toutes ces « petites victoires » souvent peu visibles au quotidien et pourtant si importantes et bénéfiques pour l'ensemble de la population... **Il ya, à Fournes, de nombreux « travailleurs de l'ombre ».** Ils sont élus, personnels municipaux, membres du CCAS, bénévoles des associations ; merci à tous ceux qui s'engagent au quotidien, et très souvent dans la discrétion, pour ce bien-vivre à Fournes.

Il est une catégorie de la population fournoise que nous aimons mettre en avant dans ces pages, vous le savez, **ce sont les agriculteurs.** Nous avons visité plusieurs exploitations et en avons fait des reportages pour l'Echo. Nous avons échangé à de nombreuses reprises avec les agriculteurs fournois sur leur production, sur leurs contraintes, et en avons fait parfois aussi d'intéressants reportages ou de jolies communications.

Il faut croire, à la lecture des événements des dernières semaines, que nous étions sur la bonne voie et que le besoin de connaissance, de reconnaissance et de juste valorisation **des femmes et des hommes qui font cette agriculture,** mais aussi tout simplement des produits qui en sont issus, est grand !

C'est finalement la ligne éditoriale de ce magazine L'Echo de Fournes, au fil des numéros, qui prend tout son sens. Parlons-nous, intéressons-nous à nos voisins, ne courons pas dans les grandes villes chercher ce qui se fait, en beaucoup mieux, chez nous... Il y a dans nos villages des Weppes et notamment à Fournes, un tas de « trésors » et de gens formidables, **ils sont agriculteurs, commerçants, artisans, métiers de bouche, professionnels de santé, du bâtiment,** et de tout un tas de spécialités... Prenons le temps d'aller les voir, d'acheter leurs produits et leurs services, nous gagnerons du temps, épargnerons des kilomètres, contribuerons à la dynamique de nos villages et... **à la qualité du lien social !**

Bonne lecture à tous !



www.fournes-en-weppes.fr



LES VOËUX 2024

Une très belle Cérémonie de vœux

Dès le vendredi 5 janvier, nous étions « entre nous » pour la traditionnelle **Cérémonie de Vœux**. « Entre nous », c'est sans doute un peu exagéré car, de mémoire d'élus, jamais la salle Octave d'Hespel n'avait été aussi remplie pour la Cérémonie. Nous avions un petit doute sur votre présence alors que les vacances scolaires n'étaient pas terminées, mais avons souhaité respecter la tradition du premier vendredi de l'année. Bien nous en a pris, les sourires étaient sur tous les visages, il fallait sans cesse rajouter des chaises et **chacun était heureux de se souhaiter les vœux**. Les élus des communes voisines avaient aussi joué le jeu et s'étaient, semble-t-il, donné le mot pour se retrouver à Fournes ! Merci à eux ainsi qu'aux élus (Député, Sénateur, Conseillers départementaux...) et représentants des différents corps constitués pour leur présence à ce bel événement.



A l'issue d'un quiz très apprécié (nouauté 2024 !), et des traditionnels discours, dont vous trouvez ci-dessous les points marquants, chacun a eu plaisir à se retrouver, jusque assez tard dans la soirée, autour du buffet préparé par La Cocotte d'Alain et de délicieuses galettes de la boulangerie du village !



Noël

WEEK END DES 9 ET 10 DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL DU 9 DÉCEMBRE

Cette 3^{ème} édition du marché de Noël fut exceptionnelle tant par la diversité des produits proposés par les 25 exposants, la bonne ambiance et surtout une affluence record !

Vous êtes venus très nombreux acheter des produits locaux et faits maison pour le plaisir de tous, merci !!!

L'accueil et les animations ont été très appréciés des exposants qui ont passé un bon moment, certains ont déjà bloqué leur agenda 2024 !

Une belle reconnaissance pour l'équipe du comité des fêtes qui s'est mobilisée tout le week-end pour fêter Noël.



Grâce à la générosité des exposants (qui ont chacun offert un lot pour la tombola du Téléthon) et au dynamisme créatif du Forum Jeunes (qui ont fabriqué divers objets et revendu des petites coquilles et du chocolat chaud), 214 € ont été reversés au Téléthon.



ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Samedi en fin de journée, le Père Noël a bravé la météo capricieuse et le vent pour descendre le clocher de l'église sous les yeux émerveillés des nombreux enfants et parents qui l'attendaient avec impatience.



Puis dans la salle Octave d'Hespel, il a salué les exposants du marché de Noël et posé avec les enfants pour les photos souvenirs.

Mme La Maire a remis à chaque enfant un paquet de chocolats offerts par la commune.



SPECTACLE DE NOËL

Le dimanche 10 après-midi, beaucoup d'enfants et leurs parents ont assisté au dynamique spectacle « de la machine à raconter des histoires ».



En présence du Père Noël qui est revenu faire coucou aux enfants, un goûter composé d'une coquille, boisson et chocolats a été offert par le comité des fêtes à tous les enfants..



associations



AFBC

Créée en 2017, l'AFBC (Association Fournoise Basket Club) ne cesse de grandir passant de 10 adhérents à 120 à ce jour. Chaque année, une catégorie supplémentaire a vu le jour accueillant ainsi tout désireux de pratiquer le basket à partir de 6 ans jusqu'à 66 ans.

La particularité de l'association est que c'est un club de sport loisir, non adhérent à la fédération Française de Basket-Ball et ne participant pas aux compétitions. Leurs valeurs : le plaisir, le fair-play et l'esprit d'équipe. Leur volonté : faire découvrir la pratique du basket aux enfants, les voir évoluer à leur rythme et sans esprit de compétition.

Depuis la rentrée 2022, l'activité se pratique à la salle des sports Cathy Freeman de Fromelles les lundi et mardi soir et le samedi matin.

La section "adultes" participe régulièrement à des tournois loisirs. Deux ans après le premier tournoi en 11/2021, elle remporte son premier trophée à Houdain.

La particularité d'un tournoi adulte loisir est la mixité des équipes. Il est obligatoire d'avoir au moins une femme sur le terrain sans quoi l'équipe devra jouer à 4 contre 5. Aujourd'hui, il y a 4 femmes sur 25 : aussi Mesdames, n'hésitez pas et rejoignez - les.

En 2023, ils ont participé aux olympiades du cœur organisées par le comité des fêtes de Fromelles en faveur du Téléthon.



Grâce à votre participation, ce sont 306 € collectés au profit de la recherche.

Enfin, le club recherche des éducateurs ou accompagnateurs pour l'ensemble des catégories, si vous êtes intéressés, contactez les à :

afbc@orange.fr
ou au 06 86 13 13 50.

FORUM DES JEUNES

Le Forum Jeunes a réalisé sa première grande opération lors du marché de Noël de la commune le 9 décembre 2023 ! Réalisée au profit du téléthon, cette opération a permis de reverser 120 € issus de leurs ventes pour soutenir la recherche contre la myopathie.

Félicitations aux jeunes qui ont vendu des objets décoratifs qu'ils avaient réalisés eux-mêmes lors des semaines précédentes avec l'aide de l'association WAP : bocaux de bonbons, vases décoratifs... De plus, la vente de coquilles de Noël a été un franc succès puisqu'il n'en restait plus une seule à la fin de la journée.

Le Forum est aussi très fier d'annoncer son déménagement dans les nouveaux locaux situés dans l'ancienne maison adjacente à l'espace Raoult à compter de mars 2024 !

Si tu es en 4^{ème}, 3^{ème} ou au lycée et que tu souhaites nous rejoindre n'hésite pas !

Nous nous réunissons tous les vendredis à l'Espace Raoult, dans l'ancien logement de fonction, de 18h15 à 19h45 !

L'objectif du Forum est de vous permettre de vous engager dans l'action publique et la citoyenneté au travers de différents projets que vous proposez, et que nous vous aidons à mettre en œuvre, c'est aussi un excellent moyen de prendre en responsabilité et de rencontrer de nouvelles personnes !



Le Troc de plantes des Weppes se tiendra le 20 avril cette année à Fournes à partir de 16H00 au Clos d'Hespeel. C'est une opération intercommunale qui fédère 11 communes des Weppes. Préparez dès à présent vos boutures, vos graines ou tout ce que vous pourrez échanger le 20 avril.

REPAIR CAFÉ

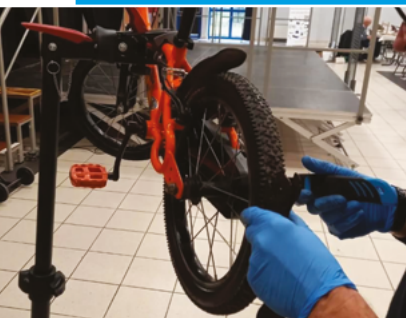
Le Repair Café de Fournes, c'est le rendez-vous mensuel entre citoyens bien décidés à ne plus jeter leurs objets sans tenter de les réparer !

Le temps d'un atelier et autour d'un bon café, nous recherchons toutes les solutions pour redonner un second souffle aux objets du quotidien.

Le résultat ? Depuis son ouverture il y a un an, c'est plus de 90 objets qui ont été présentés à l'atelier et plus de 60 d'entre eux ont pu être réparés et détournés de la poubelle. Au total c'est 285kg de déchets évités sur 2023 !

Le repair café fonctionne grâce aux bénévoles passionnés toujours prêts à vous accueillir (avec le sourire et le café bien sûr !). Pas de tarifs de réparation, les dons sont à votre convenance ! Grâce à ceux-ci, il nous a été possible cette année d'acheter la machine à café, pour mieux vous recevoir, et des outils plus précis, toujours dans le souci de mieux satisfaire vos attentes.

Alors comment ça marche ? Des fiches navettes sont disponibles à la Mairie ou sur notre page facebook, il suffit de remplir une fiche par objet et nous la transmettre par mail afin que nous puissions vous proposer un rdv lors de l'atelier.



Si vous avez des questions, nous sommes disponibles pour répondre à vos demandes via notre page Facebook et Instagram.

Pour nous suivre et connaître les prochaines dates d'ateliers :

Facebook @RepairCafédeFournesenWeppes
Instagram @repair.cafe.fournes.en.weppes
Mail : repaircafe.fournesenweppes@gmail.com

FORMULAIRE de réparation **FICHE NAVETTE REPAIR CAFE**
Fournes en weppes

Date : _____

Merci de remplir cette fiche et de l'envoyer à l'adresse mail suivante : repaircafe.fournesenweppes@gmail.com une semaine avant le prochain Repair Café afin que votre réparation puisse être programmée.

Nom - Prénom : _____ Ville : _____

Appareil à réparer (un seul appareil par atelier) : _____

Quel est le problème ? : _____

Pour confirmer le rendez-vous : Téléphone : _____ Adresse mail : _____

AVANT L'ATELIER

Mon appareil n'est plus sous garantie

J'ai lu et j'approuve la charte du Repair Café (voir au verso)

Signature : _____

APRES L'ATELIER

Référence de(s) la pièce(s) à acheter* si besoin : _____

L'objet a-t-il été réparé ? : OUI NON

Mon objet n'est plus réparable. J'en fais don au Repair Café pour pièces.

Signature : _____

*Les matériaux sont à la charge du propriétaire de l'appareil.

Pour encourager le Repair Café/Vélo Fournes, vous pouvez laisser une petite donation dans notre bûche à l'accueil. Merci de votre contribution !

Bénévoles du Repair Café/Vélo Fournes

► TENDANCES WEPPEES



Le 27 janvier dernier a eu lieu la représentation chorégraphique de Tendances Weppes II à Fournes En Weppes.

Première fois que nous dansons à Fournes en weppes ! Et quel accueil, le public a répondu présent.... Les places de la première représentation se sont vendues en moins de 2 semaines, du coup un second show s'est imposé et devinez quoi, pari réussi car salle complète pour les 2 spectacles. Quel plaisir de se sentir soutenu par autant de monde et de voir le travail récompensé !

Merci à nos adhérents, parents, profs (Leila Pascaline et Franck), aux membres du bureau (Isabelle, Géraldine, Martine, Stephan et Laureen) et à Eric pour la sono.

A noter dans votre agenda :

les 8 et 9 juin à Sainghin en weppes pour le gala annuel

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page facebook et sur notre site internet : www.tendancesweppes.com



associations



Le club d'Échec

Excellent début de saison au cercle d'échecs de Fournes en Weppes qui entre dans un cycle où s'accumulent les très bons résultats!

Au mois d'octobre, à l'occasion des **championnats du Nord Jeunes**, le club remporte plusieurs trophées : deux titres de championnes du Nord en catégorie U10 et U14 pour **Jeanne et Mathilde**. Un titre de vice-championne du Nord pour Elise et pour Antoine un titre de vice-champion du Nord tous les deux en U14 ! Dans cette compétition très disputée, 9 de nos joueuses et joueurs se sont qualifiés pour la phase régionale.



En compétition Rapide réservée aux féminines du département, Mathilde se classe également vice-championne du Nord le 10 décembre à Armentières !

Au mois de janvier, **aux championnats de ligue des Hauts de France pour les jeunes**, Jeanne et Mathilde sont devenues championnes régionales en U10 et U12 !



Le club s'est également déplacé massivement à **l'open international de Béthune**, entre Noël et nouvel an et remporte ainsi la coupe du club le plus représenté.

Charles y est Premier junior, Sacha premier minime, Antoine deuxième au classement général est premier pupille. Mathilde est deuxième féminine et Philippe B. est deuxième vétéran !

Nous observons avec satisfaction que nos entraînements et nos formations au sein du club, quand ils sont suivis par le travail et la persévérance, portent ses fruits.

Afin de rester sur cette dynamique positive, le comité directeur du club a décidé d'organiser son premier open international des Weppes le week-end de la pentecôte **soit les 18, 19 et 20 mai 2024**. La salle Octave d'Hespel n'étant malheureusement pas disponible ces jours là, c'est dans la toute nouvelle salle de sport Cathy Freeman de la commune de Fromelles, ville partenaire du club, que se tiendront ces 3 jours de compétitions.

Nous y attendons une centaine de joueuses et joueurs venus de la région et de la Belgique et pourquoi pas d'autres pays de l'Europe du nord. La publicité pour cet open est lancée depuis fin janvier et nous espérons le soutien de plusieurs communes et entreprises des Weppes.

Fournes en Weppes organise son
PREMIER OPEN INTERNATIONAL DES WEPPEES
Horlogerie FFE et FIDE
Du 18 au 20 mai 2024
Salle des sports Cathy Freeman - FROMELLES
1er prix : 500€
2ème prix : 400€
3ème prix : 300€
Toutes les infos :

7 RONDES
1H30 + 30 s/ coup

Nord



ASSOCIATION WEPPEES ARTS PLASTIQUES

Association Weppes Arts Plastiques
"la créativité en liberté"

La nouveauté !

Saison 2023-24

Un atelier « couture adulte » chez WAP !

Le mercredi de 19h à 20h30, nous vous proposons un espace de créativité pour mener vos projets couture. Un lieu d'échange de compétences, de coopération, de conseils techniques de nos formateurs. Des machines sont à votre disposition, le petit matériel et tissus restent à votre charge. L'atelier a débuté en septembre 2022 et vous pouvez nous rejoindre en cours d'année. Nous vous demandons un engagement sur une période de 10 cours. Tarif 100€ (les 10 cours) + 5€ d'adhésion famille.

À bientôt dans nos ateliers !



Association Weppes Arts Plastiques
"la créativité en liberté"

Saison 2023-24



WAP | Weppes Arts Plastiques.

Est le lieu de créativité autour du dessin, du modelage, du stylisme, couture et bain d'autres ateliers pour les enfants, adolescents et familles. WAP existe depuis 2016 et vous propose une programmation annuelle de cours d'arts plastiques et textiles.

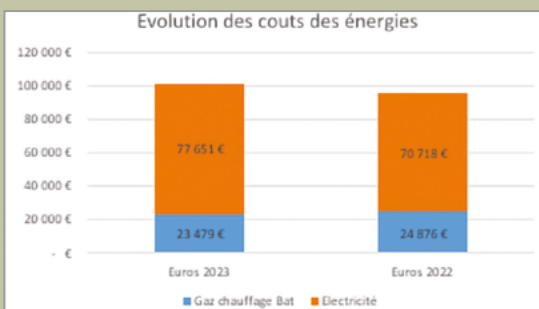
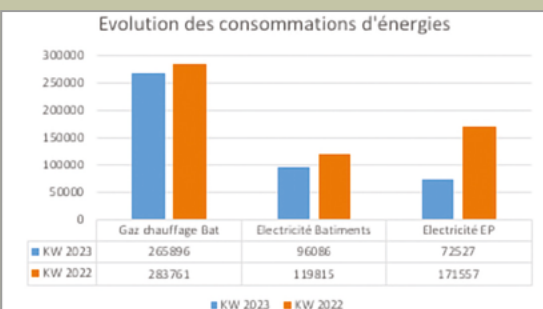
Renseignements et inscription : wepesartplastiques@gmail.com / les ateliers ont lieu rue François Raoult à Fournes en Weppes. Pour nous suivre sur Instagram : [wapartplastiques](https://www.instagram.com/wapartplastiques)

CONSOMMATION

ZOOM SUR LES CONSOMMATIONS ET LE COÛT DES ÉNERGIES EN 2023.

En 2023 nos consommations de gaz et d'électricité ont baissé de -6% pour le gaz et -42% pour l'électricité notamment grâce à la coupure de l'éclairage public la nuit.

Ces réductions de nos consommations ont permis de maintenir à 6% l'impact des augmentations de tarif.



Pour 2024 la facture énergétique devrait restée comparable, la renégociation favorable des contrats pour l'électricité doit absorber l'augmentation prévue en février.

Merci à tous pour les efforts dans la gestion de nos salles, la meilleure économie c'est le KW qu'on ne gaspille pas !

	KW 2023	KW 2022
Gaz chauffage Bat	265 896	283 761
Electricité Batiments	96 086	119 815
Electricité EP	72 527	171 557
Evolution gaz	168 613	291 372
Evolution elect	-6%	-42%

	Euros 2023	Euros 2022
Gaz chauffage Bat	23 479 €	24 876 €
Electricité	77 651 €	70 718 €
Evolution coûts	101 130 €	95 594 €
	6%	



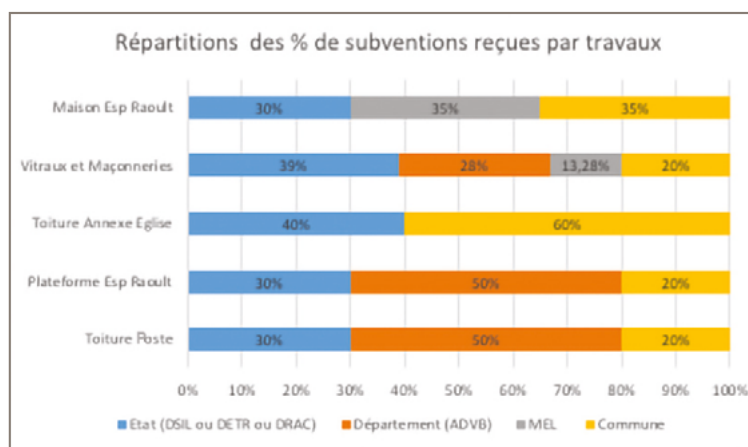
Les subventions, émises par l'État, le département ou la MEL, permettent aux collectivités de réparer, améliorer ou encore adapter le patrimoine en limitant les dépenses. Sans elles, certains projets, aux coûts trop élevés, ne pourraient pas voir le jour.

La préparation et le suivi des dossiers de demandes de subventions représentent un lourd travail administratif mais quelle satisfaction quand celles-ci sont acceptées !

En 2023, le montant des travaux subventionnés dans la commune s'élève à **493376 €** selon la répartition ci-contre.

Il est aussi important de savoir que 2 ans après la fin des travaux, une grande partie de la TVA touchée par l'état est reversée à la commune, **ce fond (FCTVA) sert à financer de nouveaux projets.**

SUBVENTIONS



TRAVAUX VOIRIE

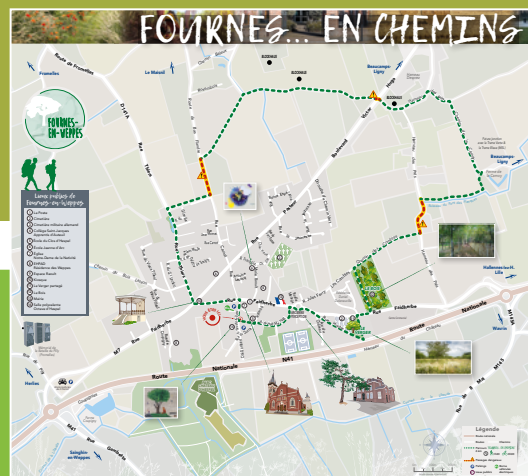
En ce début d'année la voirie et les trottoirs de la rue du général Leclerc et de l'intersection du Petit Haubourdin (Hameau des Près) ont été refaits par les services de la MEL.

Après la pose de l'enrobé routier, au cours du mois de mars la signalisation au sol sera réalisée pour terminer les chantiers.





FOURNES EN CHEMINS...



ENVIE DE TRAVAILLER ENSEMBLE ...

- Depuis 2021, Cécilia, Daniel-Noël, Dominique, Gilles, Loïc, Marie-Pascale, Myriam constituent le groupe de travail qui assure le pilotage du projet, de sa conception à sa réalisation.
- Conseil Municipal du 28 mars 2022 : Vote à l'unanimité sur le tracé et la signalétique du chemin.
- Collaboration entre les fournois, les élus et les services de la mairie.
- Concertation avec les riverains et les agriculteurs.

ENVIE DE VALORISER LE PARCOURS ET SON INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

- Conseil Municipal du 3 avril 2023 : Vote à l'unanimité concernant l'aménagement du parcours et demande de subvention à la Région (dispositif « Nature en chemins ») – dépenses pour un montant de 14337 euros dont 10486 euros de subvention du Conseil Régional.



ENVIE D'EMBELLIR NOTRE COMMUNE ...

- Création des pancartes à partir du prototype réalisé par une créatrice artiste fournoise.
- Pose des panneaux au second semestre 2022.

- Automne 2023 : plantations de 1143 plants de haies (cournouiller sanguin, bourdaine, viorne, fusain, orme champêtre) et semis de bandes herbacées.

- Le 7 janvier 2023 Inauguration du chemin.

- Installation de nichoirs et refuges à insectes notamment au kiosque, au bois, au Clos d'Hespel sur le parcours du chemin.

- Installation de bancs au Chemin des Combles, Chemin liaison rue Thiers / rue Carnot



ENVIE DE BOUGER ...

- Depuis vous avez pu parcourir cette boucle de 6 kms pour votre randonnée pédestre ou cycliste journalière ou hebdomadaire ...seul(e) ou en groupe ... Et c'est bon pour notre santé !

D'AUTRES ENVIES ... VENEZ LES PARTAGER AVEC NOUS !
UNE ENVIE D'OBTENIR LA 3^{ÈME} FLEUR DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » ...

UNE RÉALISATION SEMEUSE D'ENVIES

MODIFICATIONS À VENIR SUR LA COLLECTE DU VERRE

Depuis début 2023 et jusqu'en 2026, les communes de la MEL mettent progressivement en place la collecte du verre depuis les Points d'Apport Volontaires. Il y a une raison à cette évolution : la collecte séparée du verre permet d'améliorer la qualité du tri à la source et donc de mieux recycler le verre, sachant que le verre est un matériau qui se recycle à l'infini.

L'arrivée des points d'apport volontaire (PAV), sous la forme de conteneurs, est une évolution incontournable, européenne et nationale, dans la gestion des déchets. La Métropole Européenne de Lille est la dernière métropole de France à ne pas avoir mis en place ce type de collecte du verre.

Comment se passera la transition ?

À Fournes en Weppes, au cours du 2^{ème} semestre 2024, la MEL mettra en place les conteneurs à verre dans l'espace public.

À partir de ce moment, il ne faudra plus déposer le verre dans votre poubelle recyclable. Un autocollant sera collé sur votre poubelle et détaillera les déchets recyclables qui peuvent continuer d'y être déposés. En résumé, les mêmes qu'avant sauf le verre.

Comment les emplacements des conteneurs seront-ils choisis ?

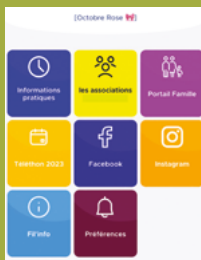
Les emplacements seront retenus après concertation entre les élus, les techniciens municipaux et ceux de la MEL. Le nombre de conteneurs dépend de la population, la moyenne étant d'un conteneur pour 450 habitants.

Les PAV, comment ça marche ?

Les PAV possèdent des ouvertures circulaires, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, pour y déposer bouteilles et bocaux, vides, sans bouchon ni couvercle. Ils possèdent une sonde de remplissage afin d'anticiper les saturations et un vidage est fait par un camion-grue avec bras de levage, obligatoirement entre 8h et 19h.

Si le conteneur est plein, il faut se déplacer vers un autre emplacement. L'insonorisation des PAV est renforcée sur les 6 faces. Un QR code permet de signaler tout dysfonctionnement (dégradation, saturation, dépôt sauvage...). **Le prestataire doit assurer un nettoyage régulier de l'environnement des conteneurs.**

MMEP



Déjà 106 abonnés et 46 informations diffusées par ce nouveau média mis en place dès octobre et présenté plus largement lors de la cérémonie des vœux. Rejoignez-nous sur cette application mobile en scannant l'un des 2 QR codes joints Android ou Apple.

Ma Mairie en Poche, l'occasion d'être connectée à sa commune sans devoir être abonné aux réseaux sociaux.

Installez « Ma Mairie en Poche » depuis votre store et choisissez « Fournes en Weppes »

ANDROID

APPLE



ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Aujourd'hui, parents et enfants utilisent un outil spécifique appelé ENT (Environnement Numérique de Travail) dédié, sécurisé et simple pour accéder à distance à son environnement scolaire (informations éducatives et de suivi, résultats scolaires, outils et ressources pédagogiques, messagerie avec les enseignants, ...).

Cet outil permet de garder le lien entre les familles et les équipes pédagogiques et a été mis en œuvre par l'Education Nationale en lien avec les collectivités territoriales. **Ce même outil permet également de faciliter les passerelles de l'élémentaire au collège** puis au lycée avec le même outil et il est désormais un outil indispensable à la bonne scolarité des enfants du territoire.

L'ENT a été mis en place dans la région Hauts de France en 2019, avec un déploiement plus soutenu lors de la crise sanitaire pour faciliter l'école à la maison. **Il était porté par le syndicat Mixte « La Fibre numérique 59/62 »** sur fonds européens pour les écoles

Pour la commune de Fournes-en-Weppes, les données statistiques de l'utilisation de l'ENT sont les suivantes :

- 1 école et 119 élèves concernés,
- 164 parents d'élèves dont 136 avec un compte activé,
- 100% des 11 enseignants ayant un compte activé.

Compte tenu de la fin du financement de cet outil ENT, la commune de Fournes-en Weppes, devra prendre en charge, le portage financier du projet ENT pour ses élèves.



Vendredi 2 février, les 29 élèves de CM1-CM2 du Clos d'Hespele ont retrouvé leurs parents avec beaucoup d'émotion après avoir passé une semaine en classe de neige à St Léger les Mélézes.

Avec le soutien financier de l'APE mais également avec la participation des élèves qui ont vendu des pizzas et des tickets de tombola, les enfants ont pu vivre un séjour riche en activités !



Ski alpin, biathlon, éco-musée, luge et bien sûr la boum du dernier soir ! Ils sont revenus avec leur médaille de ski fièrement épinglée au manteau, des étincelles dans les yeux et des souvenirs inoubliables plein la tête !

La municipalité participe également à ce voyage par l'octroi d'une subvention dédiée au transport des élèves.

INFOS TRAVAUX VOIRIE : REPORT DES TRAVAUX RUE FAIDHERBE

Lors de son discours Madame la maire avait annoncé le démarrage début 2024 des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et la réorganisation et réfection de la chaussée rue Faidherbe de l'entrée de Fournes en Weppes au carrefour du Kiosque.

Les services voiries de la MEL nous ont informés début février que les travaux étaient reportés au plus tôt au troisième trimestre 2024 pour l'enfouissement et en 2025 pour les travaux de chaussée et trottoirs.

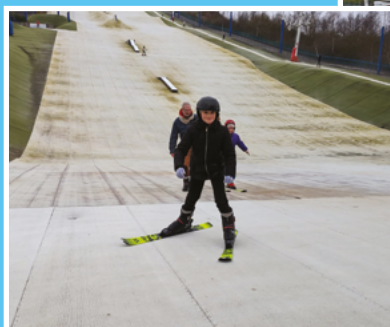
Nous vous informerons courant 2024 du planning final.





les mercredis récréatifs

Tous les mercredis récréatifs sont très attendus par les enfants qui le fréquentent. Il faut dire qu'avec Elodie, Anne et Thierry, les activités sont variées : **activités créatives, sportives, culinaires, rencontres inter-centre avec Illies**, et inter-générationnelle avec la Croix Rouge, création de leur jeux de société, «Land arts» au verger, carnaval, déguisement jeu de rôle, défilé et danses et même du ski et de la luge à **Loisiro-nord de Noeux les Mines**.



CENTRE DE LOISIRS 2023

RETOUR SUR LE CENTRE DE LOISIRS D'OCTOBRE 2023 !

Les enfants ont voyagé au travers d'un tour du monde sportif.
Une semaine sous la pluie mais tout de même remplie d'activités riches et variées.

Au programme : Activités à la carte, manuelles et sportives, cuisine, rugby, football, badminton, lutte, rallye photos, grands jeux, cérémonie de clôture du tour du monde sportif.



Les maternels sont allés à **kid fitness** faire différents parcours sportifs.

Le groupe des 9-10 ans est allé à l'Ehpad de la Croix Rouge faire de la Wii, puis participer avec les résidents, à un quizz autour du « numérique d'autrefois à aujourd'hui ».

le coin
des aînés



COLIS DE NOEL



Claudine et ses lutins (du CCAS et quelques élus) ont préparé les traditionnels colis de Noël pour nos aînés, avant la distribution aux différents domiciles. A noter que quelques aînés font le choix de remettre la valeur de leur colis aux œuvres du CCAS.



infos



bienvenue à La Cabane

C'est toujours un grand plaisir d'accueillir un nouveau commerce dans notre commune !

Nous avons fait connaissance avec Clémence, qui a ouvert « **La Cabane** », une mercerie au 1175 Rue Faidherbe, sous les Arcades.

Maman d'Andréa, 2 ans, **Clémence** a sauté le pas de la reconversion professionnelle à la fin de son congé maternité. Forte d'une expérience professionnelle de 5 ans en tant qu'acheteuse dans une grande entreprise textile, c'est tout naturellement qu'elle s'est orientée vers la couture et après avoir suivi une formation diplômante, elle a obtenu son **CAP couture en candidat libre en juin 2023**.



Clémence habite Fromelles et souhaitait trouver un local dans les Weppes, **elle a donc saisi l'opportunité de cet emplacement idéalement situé au coeur de notre village** et réalisé quelques petits travaux de décoration et d'aménagement avant l'ouverture fin 2023.



Dans sa petite boutique, vous y trouverez une gamme variée de laines, tissus, mercerie et petits patrons mais aussi de très jolis bijoux réalisés et proposés par une amie.



Clémence réalise de petits travaux de couture (ourlet, fermeture éclair, réparations diverses) et organise, sur rendez-vous, des ateliers couture individuels (45 € les 2 h) ou collectifs (35 € les 2h) pour adultes et enfants (à partir de 8 ans et uniquement le mercredi).

Elle met également à disposition en libre service l'une de ses 4 machines à coudre (8€ de l'heure) sans accompagnement.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Ouverture mi-Novembre 2023 !

La Cabane
mercerie créative



- ✂ Mercerie et tissus
- ✂ Cours de couture (individuels et collectifs)
- ✂ Ateliers créatifs
- ✂ Atelier couture en libre service
- ✂ Ourlets et petites réparations

1175 Rue Faidherbe
Fournes-en-Weppes 59134
09.83.53.07.75
Lacabane.mercerie@gmail.com

 La Cabane_mercerie
 La Cabane

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les arbres et arbustes les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée en cas d'accident.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement :

- **Élaguer ou couper régulièrement les plantations**, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- **Les branches et la végétation** ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser **des haies et des arbres** à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

- **Les branches et racines des arbres** qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sau-

vegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux.

C'est pourquoi, il vous est demandé, si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant **une injonction de faire**. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose également à **une amende de 1500 euros** (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme !

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.



Merci de respecter cette règle Pour le bien-être et la sécurité de tous !

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes sont organisées pour élire les députés qui siègent au Parlement européen. Ces élections ont lieu dans tous les pays de l'Union européenne entre le 6 et le 9 juin 2024. En France, le scrutin est organisé le 9 juin. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration si certaines conditions sont respectées :

CAS GÉNÉRAL

1/ Vous devez utiliser le **téleservice Maprocuration**, vous connecter avec France Connect et indiquer une adresse mail. S'agissant de l'électeur chargé de voter à votre place (votre mandataire), vous devez connaître :

- Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur.
- Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote

2/ Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devez d'abord vous rendre en personne dans 1 des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Lieu accueillant du public (défini par le préfet)

Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer la référence de votre demande.

Ensuite, vous recevrez :

- Un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration
 - Et un mail confirmant l'enregistrement de votre procuration.
- 81 députés européens seront élus en France en 2024, 2 de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

infos



DÉMARCHAGE À DOMICILE
Il est rappelé que par arrêté en date du 28 septembre 2021, le démarchage à domicile est interdit dans toute la commune, sauf autorisation expresse délivrée par la mairie. Cette autorisation précise les jours et horaires autorisés. N'hésitez pas à la réclamer !

état civil

NAISSANCES		MARIAGES		DÉCÈS	
08/10/2023	LEROY Zéphyr Maxime Jules	03/02/2024	DELCOURT Alexis Jean Christophe et HAIAL Meriem	17/12/2023	BARATA Aires
15/11/2023	POLETTI Margot			21/12/2023	MOUCHON Axelle Catherine Gilberte
09/12/2023	ROSSIE Pia Gaëlle Constance			23/12/2023	CARLIER Serge Georges
16/12/2023	KADER Gaston Jérôme			31/12/2023	PALMER Francis Robert
02/01/2024	BLONDEL Rose Yvette Aline			08/01/2024	LHEUREUX Patrick Marcel
11/01/2024	DUHEM Hélios Paul Didier			18/01/2024	COISNE Jules Paul
				22/01/2024	FONTAINE Guy Marc René

agenda

AVRIL

Lundi 1 ^{er}	Chasse aux œufs
Dimanche 7	Nettoyons la nature
Samedi 20	Troc des plantes

MAI

Samedi 25 & dimanche 26	Fête du Basket (AFBC)
Vendredi 31	Fête des voisins

JUIN

Samedi 1 ^{er}	Portes ouvertes Ecole du Clos
Samedi 8 & dimanche 9	Gala annuel de Tendances Weppes à Sainghin en Weppes
Vendredi 21	Fête de la musique

L'entretien des trottoirs et des caniveaux devant chez-soi

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants. Pour Fournes en Weppes l'arrêté relatif à ce sujet N°A 2024 009 a été publié le 18 janvier 2024. Il est nécessaire de connaître ses obligations, afin de prévenir les risques.

Que dit l'arrêté municipal N° A 2024-009 du 18 janvier 2024 :

Plusieurs types d'obligations portant sur l'entretien des trottoirs devant chez-soi sont en vigueur dans la commune, à savoir :

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritiques ;

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ (ARTICLE 1 ET 2)

ARTICLE 1 - Entretien des trottoirs :

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les déchets ainsi récoltés ne doivent en aucun cas ni être jetés sur la voie publique, ni être déposés dans les avaloirs d'eaux pluviales. Par temps de neige, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires, sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur habitation. Il y va de leur responsabilité en cas d'accident.

ARTICLE 2 - Entretien des caniveaux :

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de grosses pluies.

Vous pouvez retrouver cet arrêté sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

<https://www.fournes-en-weppes.fr/v2/la-mairie/reglementation-communale>



RÉDACTION

La rédaction est assurée par la Commission Communication :
Nathalie BENIER, Dominique DEHOUE, Jean-François DEQUEKER,
François RYCKEBUSCH - Directrice de Publication : Marie-Jo KRAMARZ

CONCEPTION GRAPHIQUE

Atelier Graphique Monsieur Terpan
06 62 17 05 73 - www.eric-corrion.fr